

Sous cette rubrique, la rédaction de *La Forêt* offre à l'Antenne romande de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (AR-WSL) la possibilité de renseigner ses lecteurs sur l'avancement des différents travaux du WSL.

Tempêtes sur les forêts françaises

par Jean COMBE, WSL Antenne romande

Colloque de Fontainebleau

Du 7 au 9 décembre dernier, cinq associations amies de la forêt française ont mobilisé leurs adhérents pour dresser un premier bilan, près d'un an après le passage de *Lothar* et de *Martin*. Accessible à tout public, cette manifestation avait pour objectif d'alerter l'opinion à partir de faits concrets recueillis sur le terrain, des mesures prises par les différents échelons administratifs et des premières hypothèses apportées par la recherche. Durant le premier jour, une dizaine d'exposés ont permis de faire le point de la situation. Consacrées d'abord aux tempêtes et à leurs conséquences, puis à la gestion de l'après-tempête, les conférences ont mis en évidence les compétences des organismes et associations qui s'occupent actuellement de la forêt française. Les visites de terrain du second jour dans quatre massifs forestiers de la région ont parfaitement illustré les différents types de dégâts occasionnés par des rafales de plus de 170 km/h. En soirée, une table ronde réunissant des journalistes et des spécialistes de relations publiques examinait les difficultés à médiatiser des événements dans le domaine forestier. Le dernier jour, en clôture, plusieurs personnalités développaient leurs visions d'avenir pour la forêt française.

Un regard européen...

En tant que participant étranger, il m'appartenait d'apporter un éclairage extérieur aux tempêtes de décembre 1999. Cette approche comparative conduit aux constats suivants:

- En moyenne nationale, la Suisse n'a pas été la plus touchée:

	chablis en mio de m ³	en % du volume sur pied	en % d'un prélèvement annuel	en % d'un accroissement annuel
France	140	6,5	300	212,6
Suisse	12,5	3,4	280	133,6
Bade-Württemberg	25	5,0	250	
Bavière	4,3	0,5	40	

En effet, quel que soit le critère retenu, les deux tempêtes qui se sont succédé sur deux itinéraires parallèles à travers la France ont anéanti des surfaces considérables.

- La structure de la propriété fait la différence:

En France, 73,6% des forêts appartiennent à des particuliers, contre 27% seulement en Suisse. Parmi les forêts soumise, seules 10,2% sont classées en forêts domaniales. Bien que la surface moyenne par forêt privée soit de 2,6 ha en France contre 1,3 ha en Suisse, notre voisin compte 3,8 millions de propriétaires forestiers

et un nombre important d'associations et d'organismes qui les encadrent. Difficile, avec de telles structures, de «faire entendre une seule voix» en cas de catastrophe naturelle.

- La solidarité au sein de la filière est indispensable:

Vu qu'en France les liens entre les propriétaires forestiers et les PME de la filière bois sont plus sporadiques qu'en Suisse, la détresse des propriétaires forestiers ne s'est pas clairement exprimée dès le lendemain des tempêtes. En sens inverse, rares ont été les industriels du bois à vouloir soulager le sort des propriétaires et à se préoccuper de leur propre ressource en matière première. Seules exceptions: les marchés de niche débouchant sur des produits particuliers, tels que la tonnellerie ou le plamage.

- Les inconvénients de la vente sur pied:

La vente sur pied de gré à gré ou lors de mises officielles permet au propriétaire forestier français de dégager d'emblée un bénéfice net pour les coupes adjudgées. Face à la surabondance de bois renversés, ces tractations se sont cependant avérées beaucoup plus délicates, retardant d'autant la mise en chantier des chablis. Il en découle qu'une part importante des bois renversés ne trouvera pas acquéreur et que, par conséquent, les surfaces concernées resteront sans intervention aucune. Alors que l'OFEPF encourage la création de réserves de non-gestion par des contrats portant sur 50 ans, cet «idéal» se réalise en France voisine par abandon momentané des surfaces anéanties, sans indemnisation du propriétaire.

- Une médiatisation difficile:

d'émotions auprès d'un large public, tandis que le naufrage de l'*Erica* reste une catastrophe écologique majeure. Il y a à cette appréciation différenciée une raison plausible: les méfaits de l'*Erica* risquent d'atterrir une fois ou l'autre dans nos assiettes, tandis que les bois renversés vont progressivement passer à l'oubli.

Un message sylvicole

Face à l'ampleur des dégâts et à l'immensité de la tâche de reconstitution, tous les milieux concernés ont été amenés à formuler de nouvelles options sylvicoles. Pour être réalistes, elles doivent rester prudentes. C'est le cas par exemple des principes édictés par l'ONF pour l'île de France:

- prise en compte d'une façon générale de l'ensemble des demandes sociales adressées à la forêt et aux forestiers;
- priorité, en forêt publique, à la régénération naturelle lorsque les peuplements restés en place le permettent; dans le cas contraire, les plantations intégreront une biodiversité maximale par un mélange judicieux des essences;
- choix d'essences et d'objectifs à long terme intégrant les conditions écologiques locales;
- méthodes paysagères compatibles avec le souci d'accueil du public, malgré la surface parfois très importante des «coupes rases» résultant des chablis.

Si ces choix renforcent la multifonctionnalité des forêts périurbaines, la fonction productive garde néanmoins en France son rôle moteur, seul capable d'assurer le financement des autres fonctions. Dans un contexte plus large, l'après-tempête doit permettre de faire évoluer l'interprofession de la filière bois et le professionnalisme du travail forestier. Dans le même ordre d'idées, les chartes territoriales régissant la gestion de certaines forêts sont appelées à se transformer progressivement en contrats de prestations. Sans tomber dans un euphorique «Lothar-une chance!», il est évident que l'après-tempête recèle aussi un potentiel de développement positif.

Le colloque de Fontainebleau était organisé par l'Association Française des Eaux et Forêts, Forêt Méditerranéenne, le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises SILVA - Arbres, Forêts et Sociétés, la Société Forestière de Franche-Comté.

Les actes du colloque seront publiés en cours d'année. Ce document vous intéresse? N'hésitez pas à nous contacter: L'Antenne est à vous

WSL Antenne romande c/o EPFL Ecublens
Case postale 96, 1015 LAUSANNE 15
Tél. 021 693 39 05, Fax 021 693 39 13
antennenromande@wsl.ch
<http://dgrwww.epfl.ch/FNP-AR/index.fr.html>